

# Surveillance des pollens

## Bilan 2017 de la surveillance des pollens en Nouvelle-Aquitaine

Période de mesure : 2017

Commune et département d'étude : Nouvelle-Aquitaine

Référence : POLN\_INT\_16\_028

Version finale du : 07/02/2018

---

Auteur : Nathalie DELAUNAY  
Contact Atmo Nouvelle-Aquitaine :  
E-mail : [contact@atmo-na.org](mailto:contact@atmo-na.org)  
Tél. : 09 84 200 100




[www.atmo-nouvelleaquitaine.org](http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org)

**Titre** : Bilan 2017 de la surveillance des pollens en Nouvelle-Aquitaine

**Reference** : POLN\_INT\_16\_028

**Version** : finale du 07/02/2018

**Nombre de pages** : 16 (couverture comprise)

	Rédaction	Vérification	Approbation
<b>Nom</b>	Nathalie DELAUNAY	Agnès HULIN	Rémi FEUILLADE
<b>Qualité</b>	Assistante d'étude	Responsable Service Etudes, Modélisation et Amélioration des connaissances	Directeur Délégué Production et exploitation
<b>Visa</b>			

## Conditions d'utilisation

**Atmo Nouvelle-Aquitaine fait partie du dispositif français de surveillance et d'information sur la qualité de l'air. Sa mission s'exerce dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996 et de ses décrets d'application.**

A ce titre et compte tenu de ses statuts, Atmo Nouvelle-Aquitaine est garant de la transparence de l'information sur les résultats de ces travaux selon les règles suivantes :

- Atmo Nouvelle-Aquitaine est libre de leur diffusion selon les modalités de son choix : document papier, communiqué, résumé dans ses publications, mise en ligne sur son site internet (<http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org>)
- les données contenues dans ce rapport restent la propriété d'Atmo Nouvelle-Aquitaine. En cas de modification de ce rapport, seul le client sera informé d'une nouvelle version. Tout autre destinataire de ce rapport devra s'assurer de la version à jour sur le site Internet de l'association.
- en cas d'évolution de normes utilisées pour la mesure des paramètres entrant dans le champ d'accréditation d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, nous nous engageons à être conforme à ces normes dans un délai de 6 mois à partir de leur date de parution
- toute utilisation totale ou partielle de ce document doit faire référence à Atmo Nouvelle-Aquitaine et au titre complet du rapport.

Atmo Nouvelle-Aquitaine ne peut en aucune façon être tenu responsable des interprétations, travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux pour lesquels l'association n'aura pas donnée d'accord préalable. Dans ce rapport, les incertitudes de mesures ne sont pas utilisées pour la validation des résultats des mesures obtenues.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec Atmo Nouvelle-Aquitaine :

- depuis le [formulaire de contact](#) de notre site Web
- par mail : [contact@atmo-na.org](mailto:contact@atmo-na.org)
- par téléphone : 09 84 200 100



# Sommaire



<b>1. La surveillance des pollens en Nouvelle-Aquitaine.....</b>	<b>5</b>
1.1. Contexte.....	5
1.2. Le dispositif de surveillance.....	6
1.2.1. Les prélèvements de pollens.....	6
1.2.2. Les pollinariums sentinelles®.....	8
<b>2. Bilan 2017.....</b>	<b>9</b>
2.1. Bilan global.....	9
2.1.1. Bilan national (source : RNSA).....	9
2.1.2. Bilan des mesures sur la région Nouvelle-Aquitaine.....	10
2.2. Problématique de l'ambroisie.....	12
<b>3. Conclusion.....</b>	<b>15</b>

Les pollens allergisants constituent, au sens du code de l'environnement, une pollution de l'air. En effet, ces petites particules microscopiques émises par les fleurs engendrent des allergies respiratoires chez les personnes sensibles. En France, 20% de la population serait concernée par ces pollinoses (allergies aux pollens) ou rhumes des foins (quand il s'agit d'une allergie aux pollens de graminées), notamment la rhinite allergique qui constitue un facteur de risque important de l'asthme.

Pour limiter l'impact des allergies aux pollens et d'en réduire les symptômes ainsi que les coûts de santé associés, il est utile d'informer la population sur les pollens allergisants présents dans l'air et sur les risques allergo-polliniques en cours afin de permettre aux médecins d'affiner leurs diagnostics et aux personnes sensibles d'anticiper et adapter leur traitement.

Atmo Nouvelle-Aquitaine participe à la surveillance des pollens présents dans l'air de la région, en mesurant et en informant chaque semaine sur les pollens et leurs risques en cours.

Des stations de surveillance et des pollinariums sentinelles® surveillent les pollens allergisants en Nouvelle-Aquitaine.

Ce document dresse le bilan pollinique de 2017 sur la région Nouvelle-Aquitaine.

Selon le RNSA, à l'échelle française : « L'index pollinique est en faible diminution en 2017 par rapport aux années 2015 et 2016. Pourtant par rapport à l'an dernier, de nombreux sites sont en augmentation comme Castres, Angoulême, Andorre, Bayonne, Bordeaux, Brest, Dinan, la Roche-sur-Yon, La Rochelle, Le Mans, Limoges, Pau, Toulouse... La plus forte augmentation est enregistrée pour les sites de Bordeaux et Andorre qui enregistrent une différence de plus de 40 % par rapport à l'année dernière...

La saison pollinique de l'ambrosie a été plus longue et les allergiques ont été gênés plus longtemps.

Sur l'ensemble des données, l'index pollinique annuel est en diminution par rapport à 2016, mais il reste supérieur à 2012 et 2014 et dans une valeur élevée par rapport aux années 2000. »

Sur la région Nouvelle-Aquitaine, l'index pollinique annuel moyen de 2017 est en hausse par rapport à 2016 et sa tendance évolutive depuis une dizaine d'année est à la hausse. Il se rapproche de l'index pollinique de l'année 2015 qui présentait les taux de pollens dans l'air les plus forts depuis ces 15 dernières années.

Sur la Nouvelle-Aquitaine, Mareuil et Angoulême apparaissent comme les villes les plus concernées par l'ambrosie, étant localisées au centre de plusieurs territoires colonisés par cette plante invasive.

Les taux de pollens d'ambrosie dans l'air en 2017 se rapprochent de ceux de 2015 pour le site d'Angoulême et ont largement dépassé ceux de 2015 pour le site de Mareuil. Le nombre de jours à risque allergique supérieur ou égal à 3 est revenu au niveau de 2015. L'année 2015 présentait les taux de pollens d'ambrosie les plus forts depuis ces 15 dernières années. Sur le reste de la région Nouvelle-Aquitaine, les index polliniques des autres sites, plus faibles que sur Mareuil et Angoulême, sont relativement stables.

Selon le RNSA, à l'échelle française « une saison pollinique plus longue que d'ordinaire a entraîné une augmentation du nombre de jours avec un risque d'allergie supérieur ou égal à 3 sur la plupart des zones infestées par l'ambrosie... Au nord de la Dordogne, le site de Mareuil bat un nouveau record pour cette zone avec un index pollinique annuel de 2063 (soit une augmentation de 72% par rapport à 2016). »

Note : Index pollinique : somme des grains/m<sup>3</sup>/jour

Note : RAEP : risque allergique d'exposition aux pollens, établi selon plusieurs critères : type de pollen (chaque espèce n'a pas le même pouvoir allergisant), localisation géographique (une même espèce n'a pas le même impact sanitaire selon la zone géographique), quantité de pollen

# 1. La surveillance des pollens en Nouvelle-Aquitaine

## 1.1. Contexte

Les pollens allergisants constituent, au sens du code de l'environnement, une pollution de l'air. En effet, ces petites particules microscopiques émises par les fleurs engendrent des allergies respiratoires chez les personnes sensibles. En France, 20% de la population serait concernée par ces pollinoses (allergies aux pollens) ou rhumes des foins (quand il s'agit d'une allergie aux pollens de graminées), notamment la rhinite allergique qui constitue un facteur de risque important de l'asthme.

Les pollens recherchés sont les pollens allergisants émis par les plantes anémophiles (arbres et herbacées dont les pollens sont transportés par le vent). Les pollens allergisants sont de petite taille : ils peuvent être transportés par le vent à plusieurs dizaines de km de leur source. Pour provoquer une réaction allergique, il faut que le pollen soit émis en grande quantité, qu'il soit de petite taille et qu'il ait un fort pouvoir allergisant.

### Objectifs et moyens

Pour limiter l'impact des allergies aux pollens et d'en réduire les symptômes ainsi que les coûts de santé associés, il est utile d'informer la population (professionnels de la santé et personnes allergiques) sur les pollens allergisants présents dans l'air et sur les risques allerge-polliniques en cours afin de permettre aux médecins d'affiner leurs diagnostics et aux personnes sensibles d'anticiper et adapter leur traitement.

Il est également intéressant de diffuser des recommandations sanitaires aux personnes sensibles leur permettant de se protéger en modifiant leurs activités.

Enfin, suivre la prolifération de l'ambrosie permet de participer à la lutte contre cette plante invasive et allergisante, qui tend à se développer dans certains secteurs géographiques de la Nouvelle-Aquitaine.

C'est pourquoi, Atmo Nouvelle-Aquitaine participe à la surveillance des pollens présents dans l'air de la région, en mesurant et en informant chaque semaine sur les pollens et leurs risques en cours.

### Partenaires

Cette surveillance est menée en collaboration avec :

- l'Agence Régionale de la Santé (ARS)
- le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) <http://www.pollens.fr/>
- l'Association des Pollinariums Sentinelles® de France (APSF) <http://www.alertepollens.org/>
- AllergoLim
- Capteur de Limoges : Université de Limoges
- Capteur de Poitiers : Région Nouvelle-Aquitaine
- Capteur de Niort : Hôpital de Niort
- Capteur d'Angoulême : Ville d'Angoulême, La Maison de Kirikou
- Capteur de La Rochelle : Direction Départementales des Finances Publiques de Charente-Maritime
- Pollinarium sentinelle de Limoges : Air Pays de la Loire, Ville de Limoges
- Pollinarium sentinelle de La Rochelle : Air Pays de la Loire, Ville de La Rochelle
- Pollinarium sentinelle Ste-Feyre : Air Pays de la Loire, CD23 (Conseil Départemental de la Creuse) et la MGEN

## 1.2. Le dispositif de surveillance

Des stations de surveillance et des pollinariums sentinelles® surveillent les pollens allergisants en Nouvelle-Aquitaine.



Figure 1 : Carte des capteurs de pollens et pollinariums sentinelles en Nouvelle-Aquitaine

### 1.2.1. Les prélèvements de pollens



Crédit photo : © Atmo Nouvelle-Aquitaine

Figure 2 : Capteur de pollens

12 stations de surveillance des pollens sont réparties en Nouvelle-Aquitaine. Cette surveillance est pilotée à l'échelle française par le RNSA.

Les capteurs de pollens sont placés en hauteur, sur des toits, de façon à couvrir une zone de 30 km de diamètre en plaine. De par leur implantation, ils concernent chacun une centaine de milliers d'habitants.

Les pollens sont prélevés par des capteurs aspirant l'air à un débit équivalent à une respiration humaine moyenne. Les particules présentes dans l'air sont impactées sur une bande enduite d'un réactif, fixée sur un tambour qui défile à raison de 2 mm/heure devant la fente d'aspiration

du capteur. Cette bande est exposée pendant une semaine. A la fin de la semaine d'exposition, le tambour exposé est récupéré et remplacé par un tambour propre.

Le comptage des pollens est réalisé le jour suivant la récupération du prélèvement. Pour cela, la bande est détachée de son support. Elle est découpée en sept segments égaux qui représentent les sept jours d'exposition. Chaque segment est placé sur une lame de microscope et fixé à l'aide d'un réactif de montage coloré facilitant le repérage des grains de pollens et assurant la stabilité de la préparation dans le temps. L'analyse pollinique consiste en l'examen direct au microscope de la bande qui est relevée chaque semaine même jour, même heure.

La surveillance des pollens est réalisée à travers des campagnes hebdomadaires de prélèvements, généralement entre mi-février et fin septembre (saison pollinique).

Le site de Bordeaux fonctionne toute l'année.

Le site de Mareuil, particulièrement intéressant pour la mesure de l'ambrosie, est en fonctionnement de juillet à octobre.

Le prélèvement et le comptage sont assurés par Atmo Nouvelle-Aquitaine pour les sites d'Angoulême, La Rochelle, Limoges, Niort et Poitiers.



Crédit photo : © RNSA / Gérard SULMONT

Figure 3 : pollen de tilleul

Ville	Surveillance sur ce territoire depuis
La Rochelle	1999
Poitiers	2003
Angoulême	2007
Niort	2010
Limoges	2012
Bordeaux	1988
Périgueux	2001
Agen	2003
Pau	2003
Bayonne	2007
Mont-de-Marsan	2014
Mareuil	2014

## 1.2.2. Les pollinariums sentinelles®

L'APSF créé des pollinariums sentinelles®.

Celui de Limoges est opérationnel depuis début 2017.

Le pollinarium CD23 MGEN de Ste-Feyre (Guéret) sera opérationnel en 2018.

Celui de La Rochelle est actuellement en phase de test.

Un pollinarium sentinelle® est un espace dans lequel sont réunies les principales espèces locales de plantes sauvages (herbes et arbres) dont le pollen est allergisant. L'objectif est de les observer quotidiennement afin de détecter le début et la fin d'émission de pollens de chaque espèce, puis de transmettre ces informations aux personnes allergiques inscrites à la newsletter *Alerte pollens* !



Crédit photo : © Air Pays de la Loire

Le rôle d'Atmo Nouvelle-Aquitaine est d'alerter la population afin de permettre aux personnes sensibles d'anticiper et commencer leur traitement médicamenteux avant l'apparition des premiers symptômes, et l'arrêter dès la fin d'émission de pollens.

Le pollinarium sentinelle® est complémentaire de la surveillance réalisée en partenariat avec le RNSA.

Figure 4 : Pollinarium sentinelle de Nantes

Ville	Depuis
Limoges	Opérationnel en 2017
Sainte-Feyre (Guéret)	Opérationnel en 2018
La Rochelle	Opérationnel en 2019



## 2. Bilan 2017

### 2.1. Bilan global

#### 2.1.1. Bilan national (source : RNSA)

Selon le RNSA\*, à l'échelle française : « L'index pollinique est en faible diminution en 2017 par rapport aux années 2015 et 2016. Pourtant par rapport à l'an dernier, de nombreux sites sont en augmentation comme Castres, Angoulême, Andorre, Bayonne, Bordeaux, Brest, Dinan, la Roche-sur-Yon, La Rochelle, Le Mans, Limoges, Pau, Toulouse... La plus forte augmentation est enregistrée pour les sites de Bordeaux et Andorre qui enregistrent une différence de plus de 40 % par rapport à l'année dernière. À l'inverse les sites comme Aix-en-Provence et Montpellier observent une baisse de 50 % par rapport à l'an dernier. À Lyon, Le Puy-en-Velay, Gap, Bourges, Besançon, Antony, Ajaccio, Marseille, Melun, Metz, Mont-de-Marsan, Montluçon, Nancy, Narbonne... Les quantités de pollens en 2017 sont plus faibles que lors des deux années précédentes. (...)

Après des températures de saison en décembre 2016, celles-ci ont été beaucoup plus hivernales durant le mois de janvier avec deux épisodes de froid qui ont limité la dispersion des premiers pollens de noisetiers, d'aulne, de frêne et de cupressacées. La France a ensuite connu un mois de février d'une douceur souvent printanière qui a entraîné un réveil de la végétation notamment des noisetiers en floraison sur tout le territoire et des cyprès dans les régions méditerranéennes.

Le mois de mars a été particulièrement remarquable, se classant au premier rang des mois de mars les plus chauds avec mars 1957. Si les températures minimales ont été en moyenne assez proches des valeurs de saison, les maximales ont été en revanche 2 °C au-dessus. Ces températures élevées ont été favorables à la libération des pollens dans l'air. (...)

En moyenne sur la France et sur le printemps, la température a été supérieure de 1,4 °C à la normale, plaçant le printemps 2017 au troisième rang des printemps les plus chauds sur la période 1900-2017. Ces conditions ont permis la floraison dès fin mars des pollens de bouleau qui ont été les principaux responsables sur une majorité du territoire des gênes allergiques jusqu'à fin avril. (...)

Par la suite, les températures sont restées supérieures aux normales sur l'ensemble du pays hormis fin avril où la France a connu un net rafraîchissement avec le retour de gelées tardives qui ont limité temporairement le début de la pollinisation des graminées. Mais dès la mi-mai les températures ont été de nouveau élevées avec un grand anticyclone sur l'ensemble de la France et les graminées ont pu fleurir et gêner fortement les allergiques sur l'ensemble du territoire.

L'été 2017 a débuté par un mois de juin très chaud marqué par une vague de chaleur précoce du 18 au 22. La chaleur a persisté sur l'ensemble du pays durant tout l'été (juillet-août) avec plusieurs épisodes de canicules. De plus, la pluviométrie a été en moyenne sur le pays et sur la saison déficitaire de près de 10 % avec toutefois des disparités géographiques importantes. Ces conditions météorologiques favorables du printemps et de l'été 2017 ont permis une pollinisation plus précoce de l'ambrosie en vallée du Rhône avec une avance de 10 jours par rapport à 2016. La saison pollinique de l'ambrosie a été plus longue et les allergiques ont été gênés plus longtemps.

Sur l'ensemble des données, l'index pollinique annuel est en diminution par rapport à 2016, mais il reste supérieur à 2012 et 2014 et dans une valeur élevée par rapport aux années 2000.

Sur le plan clinique, l'année 2017 est en faible diminution par rapport à 2016 mais reste dans la moyenne de ces dix dernières années. Si le début de saison a été assez faible lié aux conditions météo hivernales de janvier,

l'index a ensuite vite augmenté jusqu'à atteindre plusieurs pics (supérieurs à ces deux dernières années) lors du mois de mars pour la pollinisation des pollens de cyprès et de bouleaux. Début mai, l'index a chuté lié aux conditions météo beaucoup plus fraîches et pluvieuses, mais il est vite remonté vers le pic d'allergie des graminées début juin, pic inférieur à 2015 mais supérieur à 2016. La diminution des symptômes courant du mois de juillet a été suivie d'un mois d'août semblable à 2015 avec toutefois un index clinique des plus élevés mi-septembre lors des symptômes liés aux pollens d'ambroisie. »

Note : Données aéro-polliniques françaises - 2017 - RNSA

## 2.1.2. Bilan des mesures sur la région Nouvelle-Aquitaine

La saison pollinique débute par les pollens d'arbres.

En Février, nous rencontrons les pollens de frêne, de cyprès et d'aulne qui provoquent les risques allergiques les plus élevés. Quelques pollens de noisetier sont également présents mais dans une moindre mesure.

Puis, fin mars, au début du printemps, apparaissent les pollens de bouleau et de chêne, ainsi que de platane.

Ensuite, dès la fin du mois d'avril, ces pollens sont peu à peu remplacés par ceux des graminées qui gêneront les personnes allergiques jusqu'en juillet. C'est ce qu'on appelle communément le rhume des foins. Le pic de risque allergique dû aux graminées est observé entre la mi-mai et la mi-juin. Les pollens de plantain et d'urticacées peuvent également gêner les personnes sensibles.

De la mi-Août à la mi-Septembre, l'ambroisie clôture la saison des allergies polliniques. Cette plante invasive, particulièrement présente en Charente et Dordogne, est très allergisante.

L'index pollinique annuel moyen de 2017 est en hausse par rapport à 2016 et sa tendance évolutive depuis une dizaine d'année est à la hausse. Il se rapproche de l'index pollinique de l'année 2015 qui présentait les taux de pollens dans l'air les plus forts depuis ces 15 dernières années.

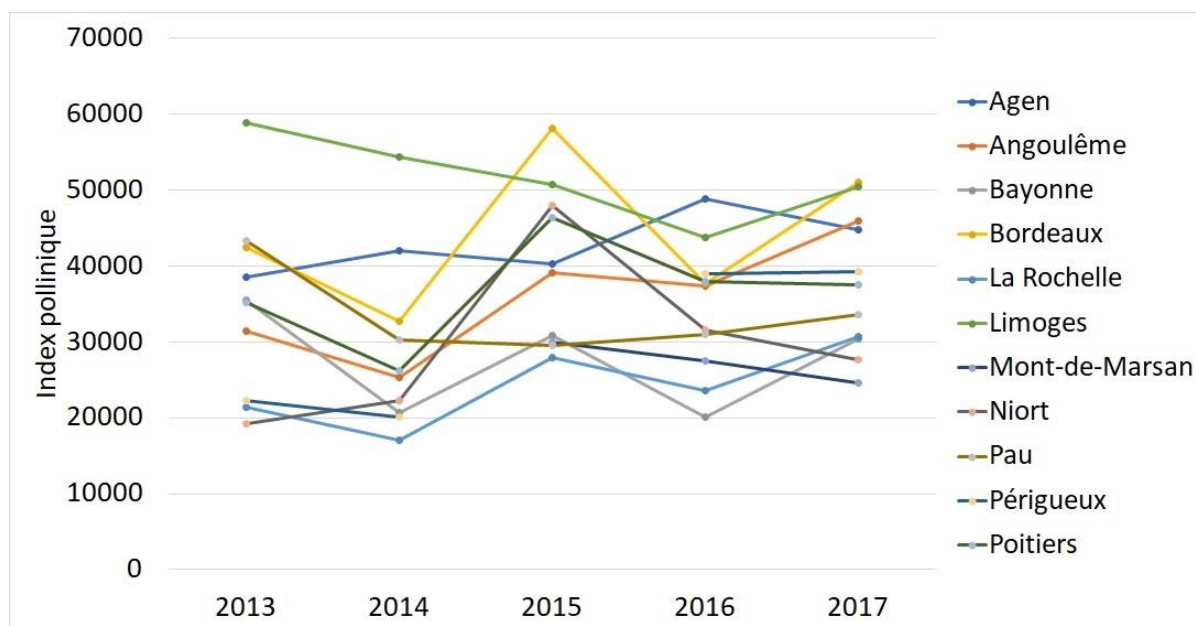


Figure 5 : Evolution annuelle du nombre de grains de pollens dans l'air de Nouvelle-Aquitaine depuis 2013 (données : RNSA)

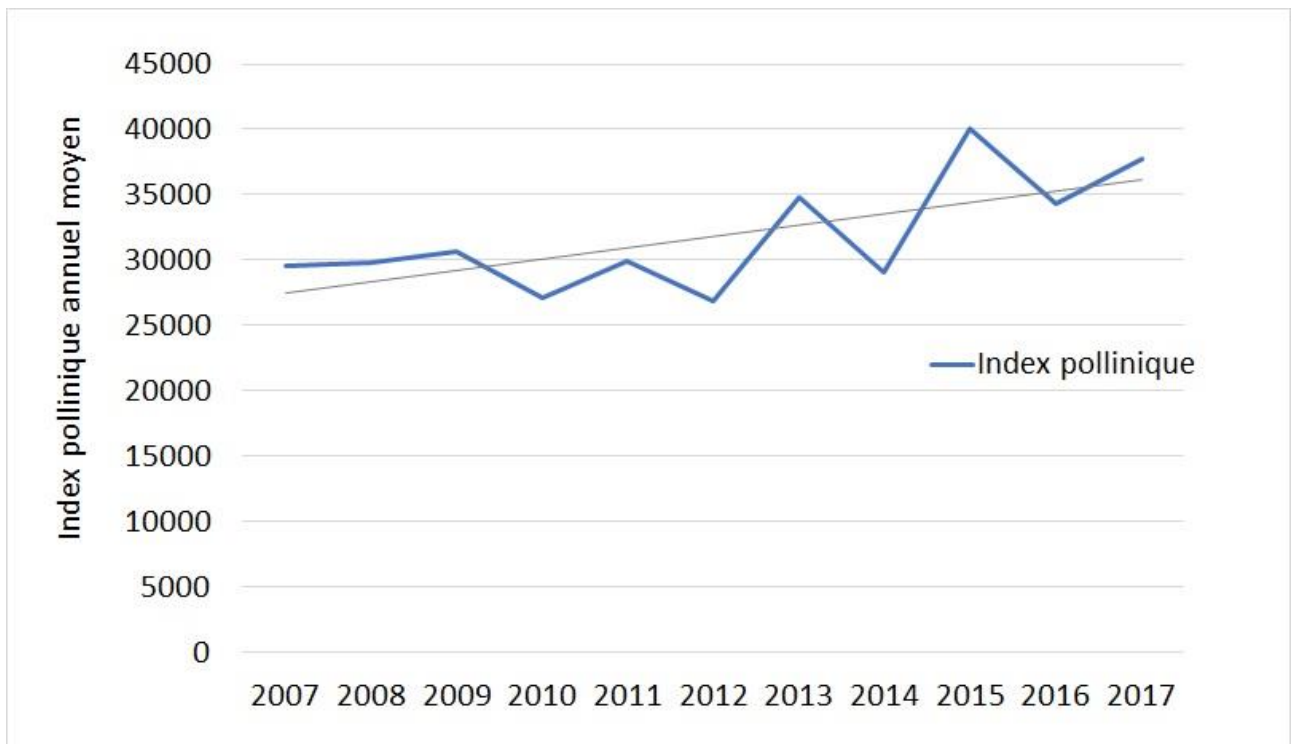


Figure 6 : Evolution index pollinique moyen dans l'air de Nouvelle-Aquitaine depuis 2007 (données : RNSA)

Risque allergique  
 Indice 5 : très élevé  
 Indice 4 : élevé  
 Indice 3 : moyen  
 Indice 2 : faible  
 Indice 1 : très faible

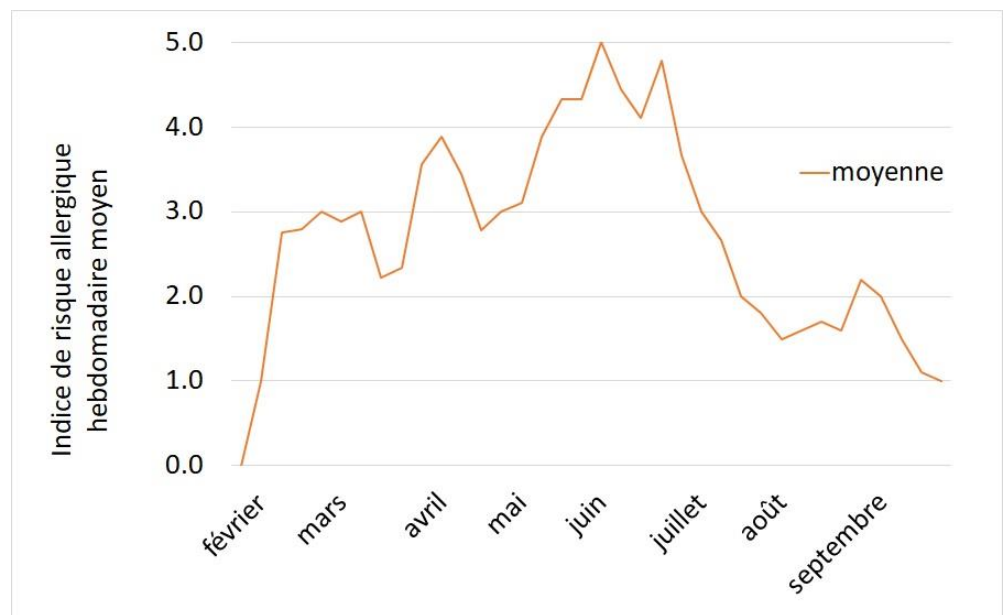


Figure 7 : Evolution hebdomadaire de l'indice de risque allergo-pollinique moyen de Nouvelle-Aquitaine en 2017 (données : RNSA)

## 2.2. Problématique de l'ambroisie

L'ambroisie est une plante invasive qui progresse sur la Nouvelle-Aquitaine, surtout dans les zones de grandes cultures. Les champs, certaines jachères et le bord des routes sont particulièrement concernés.

L'ambroisie pose des problèmes de santé importants car elle est très allergisante.

Sur la Nouvelle-Aquitaine, Mareuil et Angoulême apparaissent comme les villes les plus concernées, étant localisées au centre de plusieurs territoires colonisés par cette plante invasive.



Credit photo : © RNSA

Figure 8 : Plant d'ambroisie

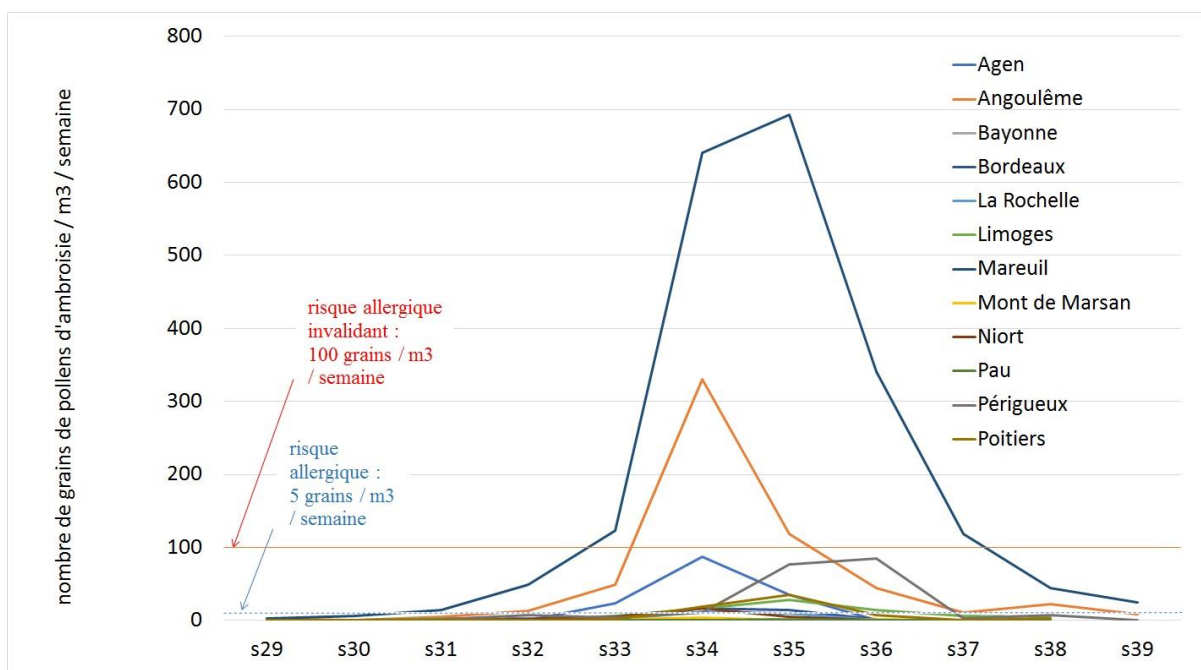


Figure 9 : Evolution hebdomadaire du nombre de grains de pollens d'ambroisie en Nouvelle-Aquitaine en 2017 (données : RNSA)

Sur les sites de Mareuil et Angoulême, l'année 2017 présente des taux d'émissions des pollens d'ambroisie supérieurs à ceux de 2016 : 605 pollens en 2017 contre 407 en 2016 sur Angoulême et 2063 pollens en 2017 contre 1198 pollens en 2016 sur Mareuil.

En conséquence, il y a plus de jours où le risque allergique est supérieur ou égal à 3 : 11 jours en 2017 contre 6 jours en 2016 sur Angoulême et 24 jours en 2017 contre 18 jours en 2016 sur Mareuil.

Sur Angoulême, lors des deux semaines les plus impactées, du 21 août au 03 septembre 2017, le site comptabilise 330 et 118 grains de pollens/m<sup>3</sup>. C'est la période où le seuil de risque allergique invalidant, fixé à 100 grains de pollens/m<sup>3</sup>, est dépassé.

Mareuil dépasse ce seuil pendant 5 semaines du 14 août au 17 septembre - soit une semaine de plus qu'en 2016, avec des taux de pollens compris entre 120 et 690 grains de pollens/m<sup>3</sup>/semaine.

Les taux de pollens d'ambrosie dans l'air en 2017 se rapprochent de ceux de 2015 pour le site d'Angoulême et ont largement dépassé ceux de 2015 pour le site de Mareuil. Le nombre de jours à risque allergique supérieur ou égal à 3 est revenu au niveau de 2015. L'année 2015 présentait les taux de pollens d'ambrosie les plus forts depuis ces 15 dernières années. Sur le reste de la région Nouvelle-Aquitaine, les index polliniques des autres sites, plus faibles que sur Mareuil et Angoulême, sont relativement stables.

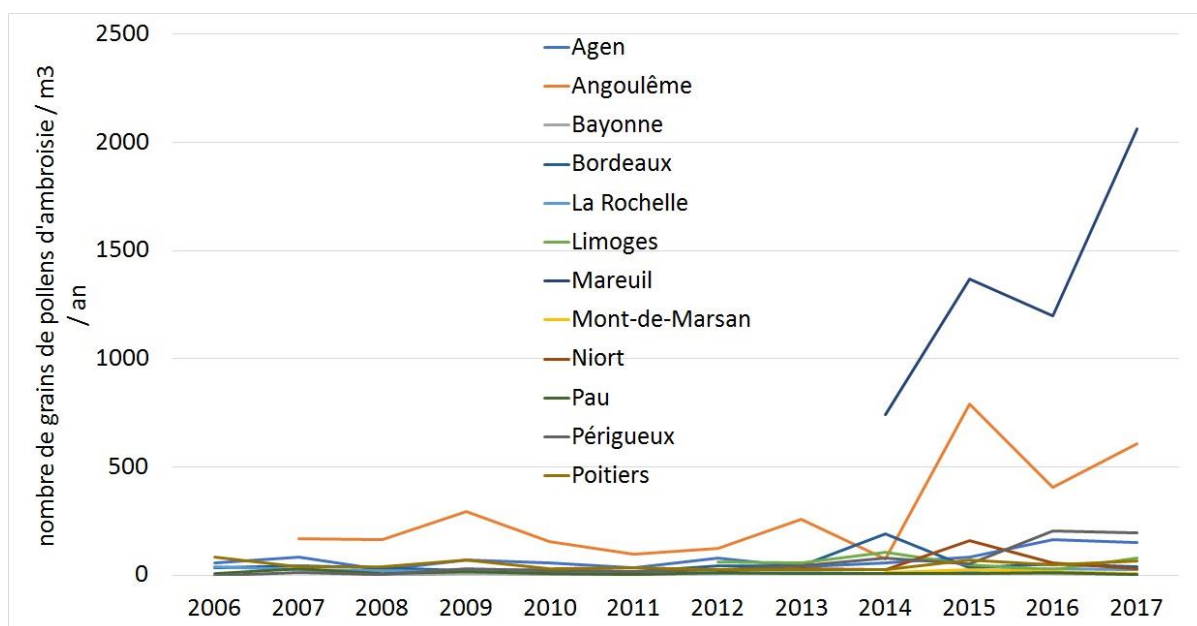


Figure 10 : Evolution annuelle du nombre de grains de pollens d'ambrosie en Nouvelle-Aquitaine depuis 2006 (données : RNSA)

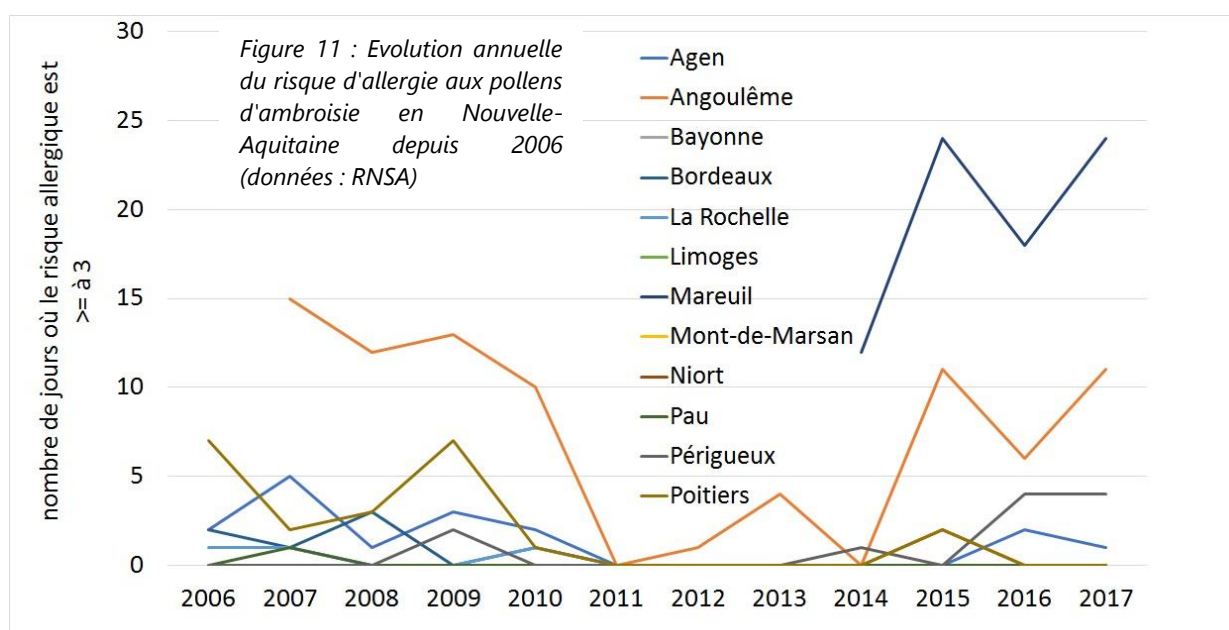


Figure 11 : Evolution annuelle du risque d'allergie aux pollens d'ambrosie en Nouvelle-Aquitaine depuis 2006 (données : RNSA)

Selon le RNSA, à l'échelle française « une saison plus longue que d'ordinaire a entraîné une augmentation du nombre de jours avec un risque d'allergie supérieur ou égal à 3 sur la plupart des zones infestées par l'ambroisie... Au nord de la Dordogne, le site de Mareuil bat un nouveau record pour cette zone avec un index pollinique annuel de 2063 (soit une augmentation de 72% par rapport à 2016). »

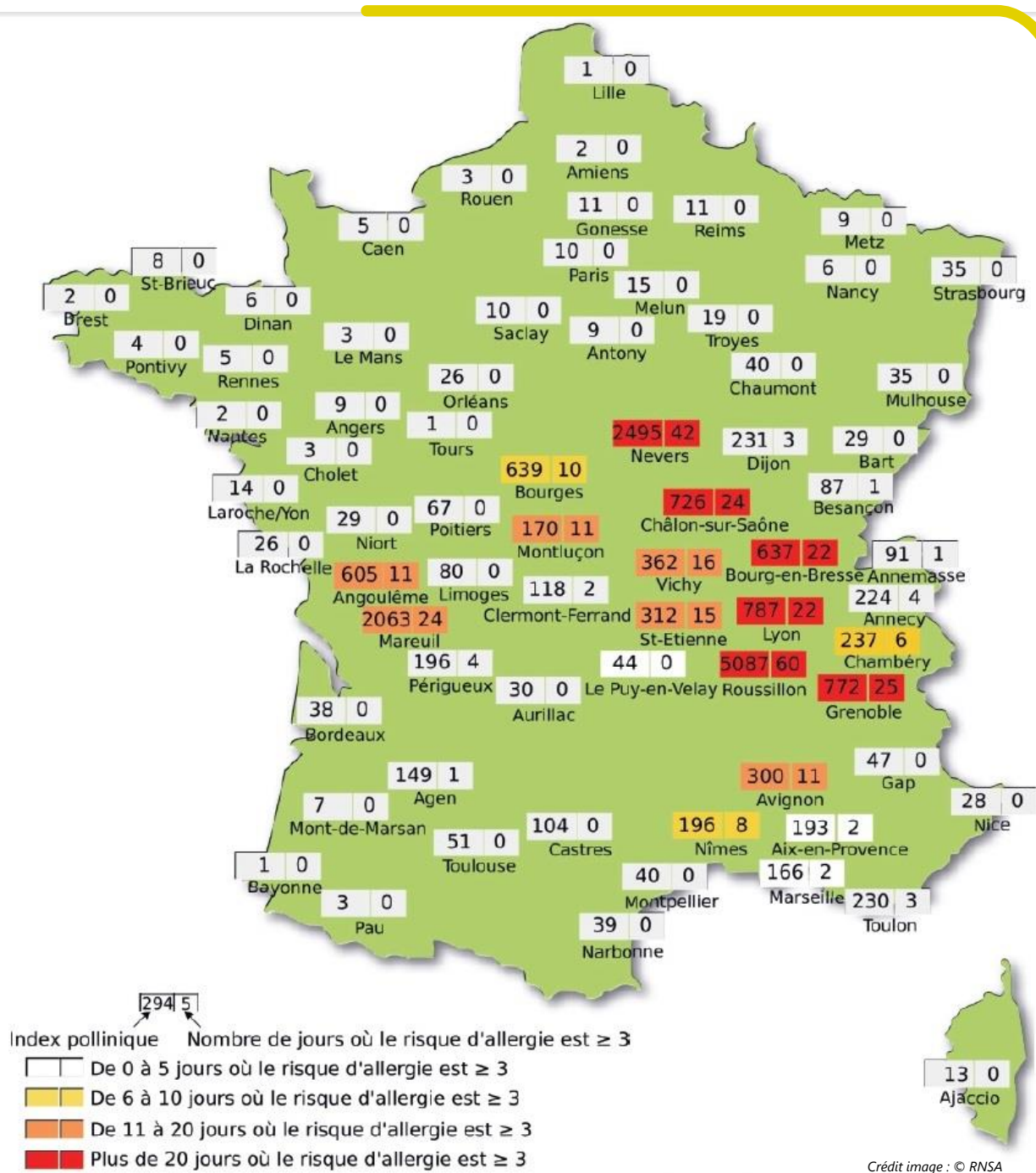


Figure 12 : Répartition des pollens d'Ambroisie et du risque allergique d'exposition au pollen en France en 2017

### 3. Conclusion

Atmo Nouvelle-Aquitaine participe à la surveillance des pollens présents dans l'air de la région, en mesurant et en informant chaque semaine sur les pollens et leurs risques en cours.

Des stations de surveillance et des pollinariums sentinelles® surveillent les pollens allergisants en Nouvelle-Aquitaine.

Selon le RNSA, à l'échelle française « L'index pollinique est en faible diminution en 2017 par rapport aux années 2015 et 2016. Pourtant par rapport à l'an dernier, de nombreux sites sont en augmentation comme Castres, Angoulême, Andorre, Bayonne, Bordeaux, Brest, Dinan, la Roche-sur-Yon, La Rochelle, Le Mans, Limoges, Pau, Toulouse... La plus forte augmentation est enregistrée pour les sites de Bordeaux et Andorre qui enregistrent une différence de plus de 40 % par rapport à l'année dernière...

La saison pollinique de l'ambroisie a été plus longue et les allergiques ont été gênés plus longtemps.

Sur l'ensemble des données, l'index pollinique annuel est en diminution par rapport à 2016, mais il reste supérieur à 2012 et 2014 et dans une valeur élevée par rapport aux années 2000. »

Sur la région Nouvelle-Aquitaine, l'index pollinique annuel moyen de 2017 est en hausse par rapport à 2016 et sa tendance évolutive depuis une dizaine d'année est à la hausse. Il se rapproche de l'index pollinique de l'année 2015 qui présentait les taux de pollens dans l'air les plus forts depuis ces 15 dernières années.

Sur la Nouvelle-Aquitaine, Mareuil et Angoulême apparaissent comme les villes les plus concernées par l'ambroisie, étant localisées au centre de plusieurs territoires colonisés par cette plante invasive.

Les taux de pollens d'ambroisie dans l'air en 2017 se rapprochent de ceux de 2015 pour le site d'Angoulême et ont largement dépassé ceux de 2015 pour le site de Mareuil. Le nombre de jours à risque allergique supérieur ou égal à 3 est revenu au niveau de 2015. L'année 2015 présentait les taux de pollens d'ambroisie les plus forts depuis ces 15 dernières années. Sur le reste de la région Nouvelle-Aquitaine, les index polliniques des autres sites, plus faibles que sur Mareuil et Angoulême, sont relativement stables.

Selon le RNSA, à l'échelle française « une saison plus longue que d'ordinaire a entraîné une augmentation du nombre de jours avec un risque d'allergie supérieur ou égal à 3 sur la plupart des zones infestées par l'ambroisie... Au nord de la Dordogne, le site de Mareuil bat un nouveau record pour cette zone avec un index pollinique annuel de 2063 (soit une augmentation de 72% par rapport à 2016). »



RETROUVEZ TOUTES  
NOS **PUBLICATIONS** SUR :  
[www.atmo-nouvelleaquitaine.org](http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org)

## Contacts

---

[contact@atmo-na.org](mailto:contact@atmo-na.org)  
Tél. : 09 84 200 100

Pôle Bordeaux (siège Social) - ZA Chemin Long  
13 allée James Watt - 33 692 Mérignac Cedex

Pôle La Rochelle (adresse postale-facturation)  
ZI Périgny/La Rochelle - 12 rue Augustin Fresnel  
17 180 Périgny

Pôle Limoges  
Parc Ester Technopole - 35 rue Soyouz  
87 068 Limoges Cedex

